

DEPARTEMENT DE L'ALLIER
COMMUNE D'HURIEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'HURIEL

Séance ordinaire du 14 décembre 2010

Le quatorze décembre deux mil dix, à dix huit heures, le conseil municipal d'HURIEL s'est réuni au lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, au nombre de quinze, sous la présidence de Monsieur BOURICAT Gérard, Maire, en suite de la convocation en date du sept décembre.

PRESENTS : BLONDRON Alain - BOURDUT Claude - BOURICAT Gérard - CASTELLANI Erick - CHABRIDON Roger - CHABROL Jean-Elie - COUTURIER Dominique – GIGAND Edith - KWASNIEWSKI Christian - LAURENT Serge - PENAUD Jean-Pierre - PICARELLI Valérie - PORTIER Philippe – RENAUDET Liliane – VENUAT Jocelyne.

ABSENT : ORTEGA Sophie

PROCURATIONS : ABRANOWITCH Stéphane - GODET Véronique.

Monsieur BOURDUT Claude a été choisi comme secrétaire de séance et a accepté ces fonctions.

OBJET : REALISATION DE LA RCEA A 2 FOIS 2 VOIES

Pour la mise à niveau de la Route Centre Europe Atlantique (RCEA) entre Montmarault (A71) et Macon (A6), l'Etat a engagé entre le 4 novembre 2010 et le 4 février 2011, une procédure de débat public. Les réunions de travail engagées en 2009 et le 13 octobre 2010 au Conseil Général de l'Allier avec l'ensemble des communes concernées par les 90 km du tracé dans l'Allier, ont mis en évidence les enjeux suivants :

- Un trafic en forte évolution avec un taux annuel d'augmentation de plus de 5 % correspondant au double de celui constaté sur les routes nationales et qui conduirait à la saturation de la voie en 2018 avec près de 24 000 véhicules par jour dont 7 500 poids lourds, si ce taux se maintenait.
- La mise en évidence d'un trafic d'évitement empruntant le réseau routier départemental par tous les usagers y compris par les poids lourds en transit qui fragilisent notre patrimoine routier et la sécurité des déplacements.
- Une accidentalité inacceptable qui place la RCEA parmi les 4 itinéraires nationaux les plus dangereux du projet de schéma national des infrastructures de transport. Entre 2005 et 2009 sur la liaison A71 – A6, on dénombre 174 accidents occasionnant 74 tués, 204 blessés graves et 119 blessés non hospitalisés.

Informé de la démarche de débat public et fort de ce constat, le conseil municipal, à la majorité (4 abstentions) déclare :

⇒ L'urgence de la réalisation de cette mise à niveau de RCEA sur l'ensemble de son tracé dans le département de l'Allier,

⇒ Son accord avec la procédure de concession pour réaliser cette mise à niveau dans les meilleurs délais, sachant que le parti d'aménagement retenu doit correspondre au maintien des échangeurs et à la gratuité pour les déplacements locaux. Cet engagement ne doit pas pénaliser les travaux des programmes d'aménagement prévus par l'Etat (PDMI, Programme de Développement et de Modernisation des Itinéraires 2010 – 2014)

⇒ La nécessité de prévoir des aménagements de sécurité efficaces dans l'attente de la mise en service de cette route express à 2 x 2 voies et de poursuivre les travaux d'aménagement.

Le conseil municipal d'Huriel s'engage à mobiliser l'ensemble des citoyens de son territoire pour s'exprimer auprès de la commission du débat public sur ce projet de mise à niveau de RCEA.

Pour extrait conforme,
LE MAIRE :



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. G. D. C. C. C.', is written over a circular official stamp. The stamp is the seal of the Municipality of Huriel, featuring a central emblem and the text 'MAIRIE HURIEL' and '63110'.



DEL10121410